

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

086

DECRET D/2021/..... /PRG/SGG

AUTORISANT LA RATIFICATION DE L'ACCORD DE CREDIT ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE ET LA BANQUE EXIM DE L'INDE DANS LE CADRE DU FINANCEMENT DU PROJET CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE DEUX (02) HOPITAUX REGIONAUX A KANKAN ET A NZEREKORE, POUR UN MONTANT DE VINGT MILLIONS CINQ CENT SIX MILLE DOLLARS (20 506 000 USD), SIGNE LE 29 SEPTEMBRE 2020.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

/u la Constitution ;

/u la Loi L/2021/0005/AN du 25 février 2021, autorisant la ratification ;

/u le Décret D/2021/..... /PRG/SGG du 22 MARS 2021, portant promulgation de la Loi L/2021/0005/AN du 25 février 2021;

DECRETE :

Article 1^{er} : est ratifié l'accord de crédit entre le Gouvernement de la République de Guinée et la Banque Exim de l'Inde dans le cadre du financement du projet construction et équipement de deux (02) hôpitaux régionaux à Kankan et à Nzérékoré, pour un montant de vingt millions cinq cent six mille dollars (20 506 000 USD), signé le 29 septembre 2020.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 22 MARS 2021

